Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 133 (2012)

Heft: 8

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SAR

Séance du 26 juin 2012

Le comité a pris note avec une très grande satisfaction de l'ordonnance du Conseil fédéral créant le service sanitaire apicole. Le financement de la part de la Confédération est donc maintenant assuré; il convient dès lors de négocier avec l'Office fédéral de l'agriculture et l'Office vétérinaire fédéral les contrats nous liant. Si le financement de la part des apiculteurs est réglé depuis 2010, celui des cantons nécessite encore des démarches. apisuisse a donc créé un groupe de travail restreint pour analyser/répertorier les questions en suspens, effectuer les démarches auprès de l'OFAG et l'OVF, préparer un cahier des charges pour les personnes à engager et dégager un profil pour ces personnes. Un démarrage du service sanitaire apicole est donc maintenant certain pour 2013... mais probablement pas au 1er janvier.

Par ailleurs, le comité de pilotage apisuisse a renouvelé pour 2013 le contrat qui lie apisuisse et R. Ritter, son responsable administratif.

Les récents contacts avec l'administration fribourgeoise indiquent que la protection de la partie fribourgeoise de l'Hongrin et de Petit-Mont est sur une très bonne voie.

Enfin, le comité a décidé de faire indexer tous les documents SAR déposés à la Médiathèque du Valais et qui ne le sont pas encore. Des démarches sont entreprises pour en assurer un financement extérieur.

Le secrétaire : Philippe Treyvaud

